CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119095** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2014B00550 802773234

Siret : 802 773 234 00033

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 543201 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10928478804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10928478804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : TOITURE LORRAINE

33 ALLEE DES GRANDS PAQUIS
54180 HEILLECOURT

Téléphone : 03 83 21 98 15 **Fax :**

Portable : 06 21 08 32 37

Responsabilité légale :
MAILLARD VINCENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : /www.lorraine-etancheite-toiture.fr/

E-mail : contact@toiturelorraine54.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 562 384 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	19/05/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	5	19/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 15:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119095** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2014
Forme juridique : SARL
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2014B00550 802773234

Siret : **802 773 234 00033**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 543201 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10928478804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10928478804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **TOITURE LORRAINE**

33 ALLEE DES GRANDS PAQUIS
54180 HEILLECOURT

Téléphone : 03 83 21 98 15 **Fax :**
Portable : 06 21 08 32 37

Site Internet : /www.lorraine-etancheite-toiture.fr/
E-mail : contact@toiturelorraine54.fr

Responsabilité légale :
MAILLARD VINCENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 15:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.